

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DU VERGER CONSERVATOIRE DE TOURS-SUR-MEYMONTE ENTRE LA COMMUNE DE TOURS-SUR-MEYMONTE, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ ET LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AUVERGNE

Entre :

- **LA COMMUNE DE TOURS-SUR-MEYMONTE** dans le Puy-de-Dôme (63), représentée par son Maire, Monsieur Denis COMBRIS, ci-après désignée la « **Commune** »,
- **LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ**, représentée par son Président, Monsieur Daniel FORESTIER, ci-après désignée la « **Communauté de communes** »,
- **LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS AUVERGNE**, association à but non lucratif, dont le siège est situé à RIOM (63200), représenté par sa Présidente, Madame Eliane AUBERGER, ci-après désigné le « **Conservatoire** ».

Préambule

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne a pour objectifs la préservation et la gestion des espaces naturels remarquables en Auvergne. Depuis 1989, il mène des actions en faveur de la connaissance des sites et des espèces, de préservation par maîtrise foncière et maîtrise d'usage, de gestion et de valorisation. Le CEN Auvergne engage diverses actions sur le thème de la protection des tourbières, des pelouses sèches, des sources salées, des sites alluviaux, des forêts anciennes et des sites à chauves-souris.

Le Conservatoire d'espaces naturels est agréé par l'État et la Région au titre du Code de l'environnement et également comme association éducative de l'enseignement public.

Le CEN Auvergne œuvre également à la préservation du patrimoine fruitier régional. Il a mis en place, depuis 1991, le verger conservatoire régional de Tours-sur-Meymont où sont sauvegardées et étudiées les variétés autrefois cultivées dans les nombreux terroirs d'Auvergne. Depuis, un bail emphytéotique lie le CEN Auvergne à la commune de Tours-sur-Meymont.

En appui du verger de Tours-sur-Meymont, le CEN Auvergne gère aujourd'hui un réseau de vergers répartis sur le territoire régional.

Au niveau du territoire de la Communauté de communes, le CEN poursuit divers programmes sur l'arboriculture fruitière : inventaires, sauvegarde variétales, plantation de vergers, animations pédagogiques, tantôt en bénévolat à travers les groupes locaux (Marsac, Beurières, Domaize) ou dans le cadre d'une convention générale de coopération.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Contexte local et historique

En 1990, la commune de Tours-sur-Meymont a signé un bail emphytéotique de 60 ans avec le Conservatoire Régional de l'Habitat et des Paysages, aujourd'hui Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, pour permettre la création d'un verger conservatoire des variétés fruitières auvergnates (parcelles AB 266 - 269 et ZE 15).

Au fil des années, le Conservatoire a constitué une importante collection fruitière conduite sous la forme d'un verger hautes tiges de plein vent. Différents aménagements complémentaires ont été engagés pour favoriser la conservation fruitière et l'accueil du public.

La commune a accompagné ce projet, entre autres, par la mise à disposition de terrains dans le but de réaliser de nouvelles plantations et le développement de la collection d'importance régionale.

Un programme d'aménagement du site a été réalisé par le paysagiste Alain Freytet en 2001. (Ce document est donné en [Annexe 1](#) ainsi que son évolution au fil des années.)

Sa transcription a ensuite été concrétisé par la Communauté de communes du Pays de Cunlhat en investissant dans des aménagements structurants : restauration du patrimoine bâti (pigeonnier), construction de la halle, installation d'un panneau directionnel et un panneau d'accueil sur la place du foirail et entretien de la prairie.

Le verger de Tours constitue un espace ouvert et accessible aux habitants de la commune et plus largement au grand public.

Article 2 : Objet

La présente convention a pour objet la répartition des engagements de chacune des parties quant à la gestion et la valorisation du verger conservatoire régional de Tours-sur-Meymont.

La présente convention concerne les parcelles suivantes. Les plans cadastraux localisant les parcelles sont donnés en [Annexe 2](#).

PARCELLES DU VERGER DE TSM EN 2025

Section	Numéro	Surface totale (en m ²)	Surface plantée actuelle (en m ²)	Surface fruitière potentielle à terme (en m ²)	Année d'acquisition	Note
AB	268	388	150	150	2000	Halle - cuve
	266	1 703	1 703	1 703	1991	Don Mallet
	269	1 916	1 916	1 916	1991	Don Mallet
	270	529	529	529	2020	Don Mallet
	271	80	0	0	1991	Don Mallet occupation partielle (cave)
ZE	15	9 755	9 755	9 755	1991	Don Mallet
	14	2 140	2 140	2 140	2001	Achat commune
	13	12 535	12 535	12 535	2005	Don De Guérine
	197	11 550	3 300	6 180	2023	Achat commune
	198	2 824	0	2 022	2023	Achat commune
	19	6 005	0	3 070	2023	Achat commune
		49 037	32 028	40 000		

Article 3 : Engagement du Conservatoire

Le Conservatoire s'engage, par l'intermédiaire du bail passé en 1990 avec la commune, à gérer, développer et valoriser un verger conservatoire dans le respect de l'agriculture biologique (pas d'usage de désherbant ou de produits de traitements chimiques de synthèse).

Le Conservatoire s'engage à :

- Élaborer une base de données relative au patrimoine fruitier conservé sur le site de Tours-sur-Meymont. Sur demande auprès du CEN Auvergne, elle pourra être consultée par les élus de la commune de Tours-sur-Meymont, ainsi que par les élus et techniciens de la Communauté de Communes ;
- Réaliser le suivi annuel des arbres du verger : mise à jour des plans, taille de formation des arbres fruitiers, changement des protections, etc ;
- Procéder aux plantations, au remplacement des arbres fruitiers disparus, à fournir les greffons, à réaliser les greffes et leur suivi ;
- Proposer la possibilité d'utiliser le verger à des fins pédagogiques, techniques, scientifiques, culturelles ou médiatiques. Des animations sont programmées dans le cadre du calendrier annuel du CEN Auvergne ;
- Accompagner la commune et la Communauté de communes dans la recherche de partenaires, de produits, de matériaux lors de la mise en place des opérations de gestion et d'aménagement du verger ;

- Aider la commune de Tours à valoriser la foire de la Saint Géraud pour tous les aspects liés aux fruits, à l'arboriculture et aux vergers ;
 - Fournir du jus de pommes à la commune quand la récolte est suffisante (les fruits sont récoltés par le CEN, la commune prend en charge les frais de prestation de stérilisation).
-

Article 4 : Engagement de la Commune de TOURS-SUR-MEYMONTE

La commune s'engage à :

- Tondre régulièrement les accès et cheminements du verger conservatoire afin de garantir un accès permanent aux visiteurs (tonte mensuelle entre mars et octobre). Un plan de fauche sera établi entre la commune de Tours-sur-Meymont, la Communauté de communes et le CEN Auvergne ;
 - Entretenir le patrimoine bâti rattaché au verger (halle et pigeonnier) ;
 - Faciliter, dans la mesure de ses possibilités financières, le développement du verger par la maîtrise foncière des terrains limitrophes aux parcelles communales mises en verger ;
 - Reconnaître la haute valeur paysagère du site et veiller, au travers des projets d'aménagement et des réglementations d'urbanisme, au maintien de ce patrimoine paysager ;
 - Soutenir le CEN en votant une subvention annuelle pour lui permettre de mener à bien le suivi du verger et les nouvelles greffes et plantations ;
 - Mettre à disposition un local fermé à clé pour le rangement du matériel, au sous-sol de la salle Mallet ;
 - Mettre à disposition, deux demi-journées par an, l'employé communal et son tracteur pour acheminer sur le site ou déplacer différents matériaux (broyats, terre, pierres, bois tronçonné ...) ;
 - Mettre à jour le bail emphytéotique en intégrant les nouvelles parcelles ;
 - Désigner, parmi le Conseil, un ou plusieurs représentants auprès du CEN, interlocuteurs privilégiés lors des travaux et actions qui seront engagés.
-

Article 5 : Engagement de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez

La Communauté de communes s'engage à :

- Entretenir et poursuivre la mise en œuvre des aménagements du verger (hors bâti) ;
- Maintenir un sentier de découverte au sein du verger et assurer la maintenance des différents panneaux d'information installés ;
- Faciliter l'accès et la valorisation du verger par l'installation, l'entretien et le renouvellement de panneaux de signalisation ;
- Réaliser l'entretien de la prairie plantée selon le plan de fauche annuel établi ;
- Ré-éditer, après épuisement des stocks, le dépliant de promotion du verger ;

- Dans le cadre de sa compétence urbanisme, reconnaître la haute valeur paysagère du site et veiller au maintien de ce patrimoine paysager, au travers des réglementations ad hoc ;
- Mettre à disposition du broyat de branches (service Déchets) en fonction du stock disponible (priorité au compostage de proximité).

La signalétique et plus largement toute création de support d'information seront réalisés en concertation avec le CEN.

Article 6 : Durée & Suivi de la convention

La présente convention est établie pour une durée de 10 ans à partir de la date de signature. Une rencontre entre les partenaires sera programmée chaque année (lors du 1^{er} trimestre), pour réaliser le bilan de l'année écoulée et prévoir les perspectives de l'année à venir (notamment signalétique et travaux d'aménagement structurels) selon les possibilités financières et techniques des parties-prenantes.

Concernant l'entretien des espaces : le plan de fauche sera actualisé annuellement. Un bilan des interventions de l'année écoulée sera réalisé et les futures interventions seront programmés. Le CEN enverra aux partenaires une proposition de plan de fauche préalablement à cette rencontre.

Ces rencontres annuelles feront l'objet de comptes-rendus qui seront annexés à la présente convention ([Annexe 3](#)).

Cette rencontre sera à l'initiative de la Communauté de Communes et associera l'association Détours.

Chacune des parties se réserve la possibilité de rechercher des aides financières relatives à la conception, à l'aménagement et à la gestion du verger et en tiendra informé préalablement ses partenaires.

Article 7 : Modifications

La présente convention pourra être complétée par avenant avec l'accord des trois parties.

La présente convention a été établie en trois exemplaires. Elle est signée en référence aux délibérations :

- Du Conseil municipal de la commune de Tours-Sur-Meymont en date du
- Du Conseil communautaire d'Ambert Livradois Forez en date du 9 décembre 2025,
- Du Conseil d'administration du CEN Auvergne en date du

A Tours-sur-Meymont, le

Le maire de Tours-sur-Meymont,

Monsieur Denis COMBRIS

Le président de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez,

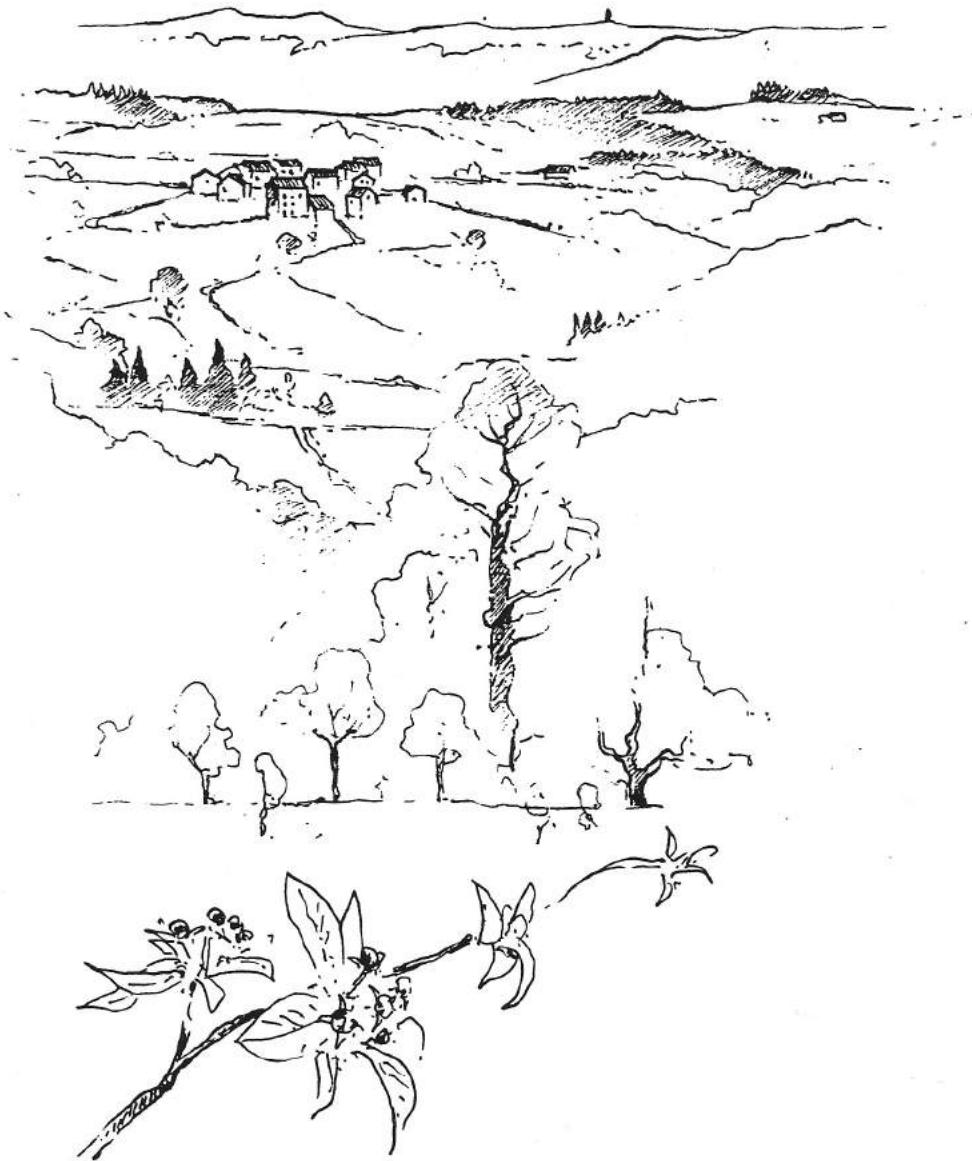
Monsieur Daniel FORESTIER

La présidente du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne,

Madame Eliane AUBERGER

Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne
Commune de Tours-sur-Meymont

Plan d'intentions paysagères et d'aménagement
Pour le verger conservatoire



Juin 2001

Alain FREYTET, paysagiste d.p.l.g.
6 avenue Gambetta, 23 000 Guéret
t. 05 55 41 43 34, f. 05 55 41 43 32



Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne

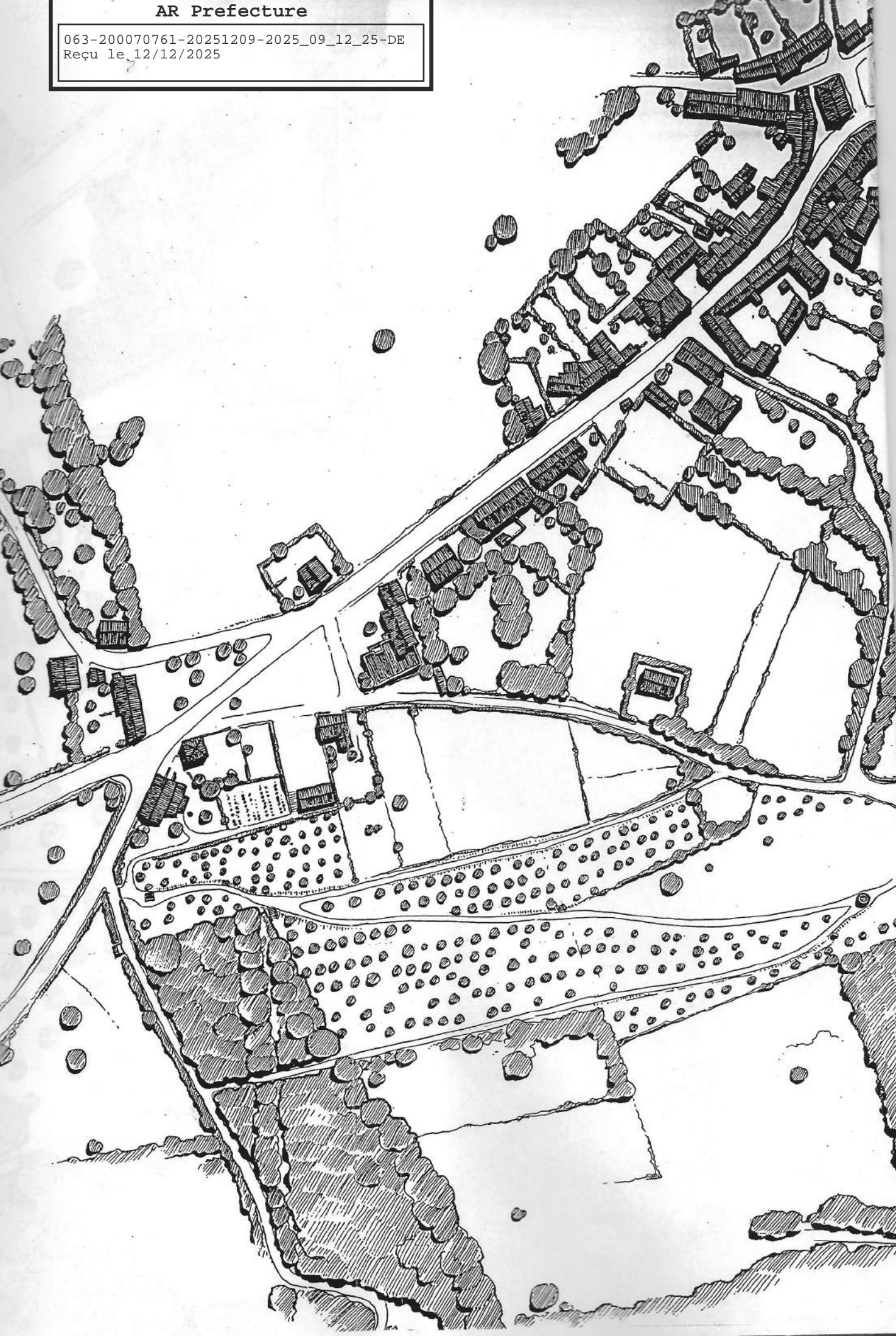
Plan d'intentions paysagères pour le
Verger conservatoire de Tours-sur-Meymont

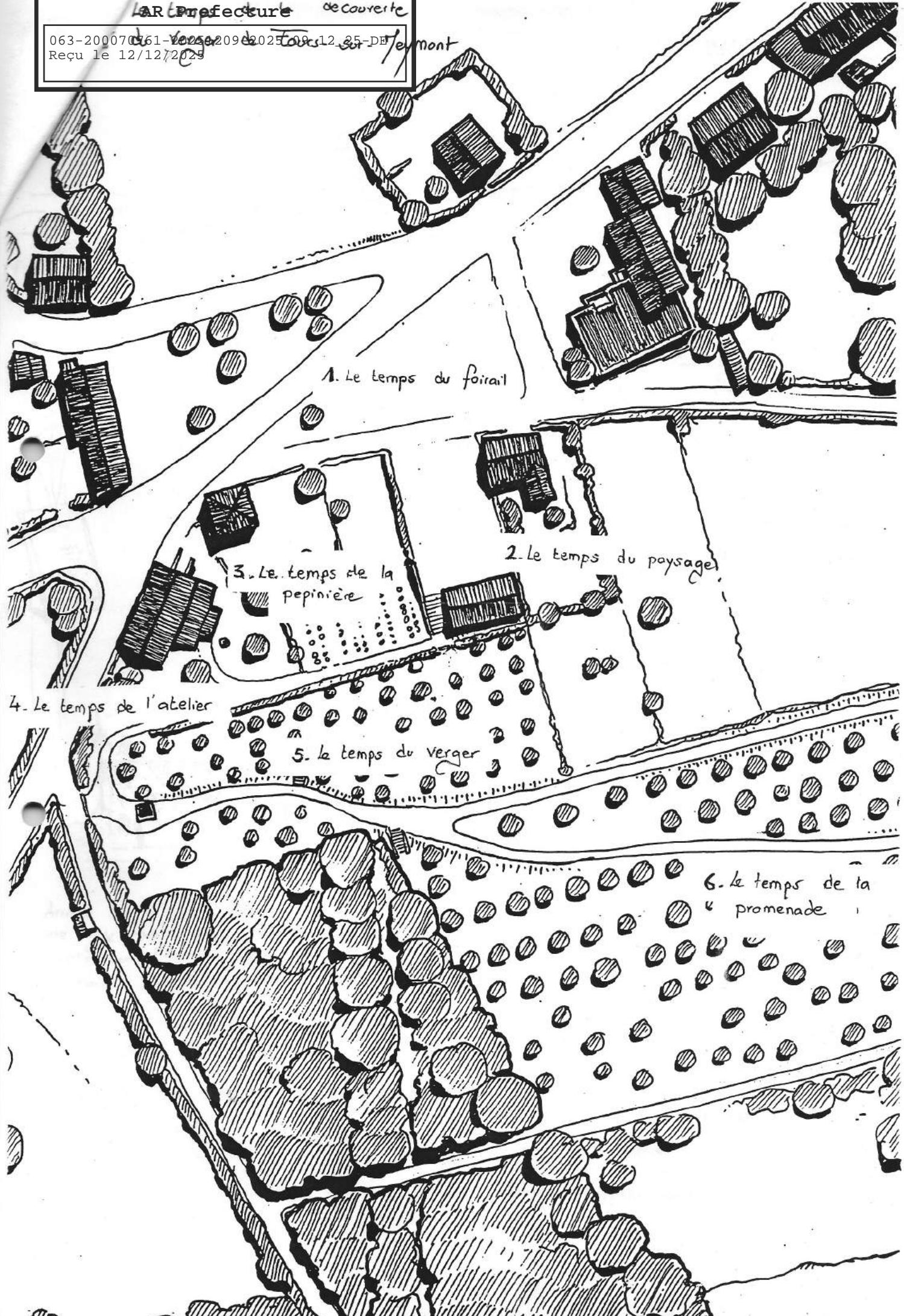
Echelle : 1/1000°

Nord

Jun 2001

Alain Freytet, paysagiste dipl.
6 avenue Gambetta
23 000 Guéret.



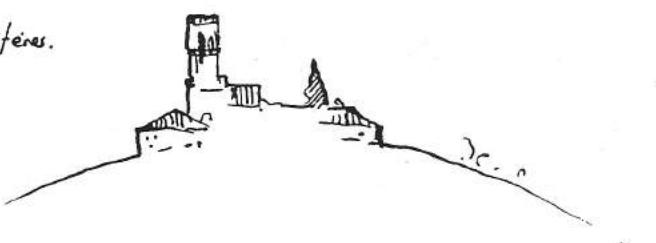




le village occupe la crête de la côte. Son clocher élégant domine vallons en vallées.

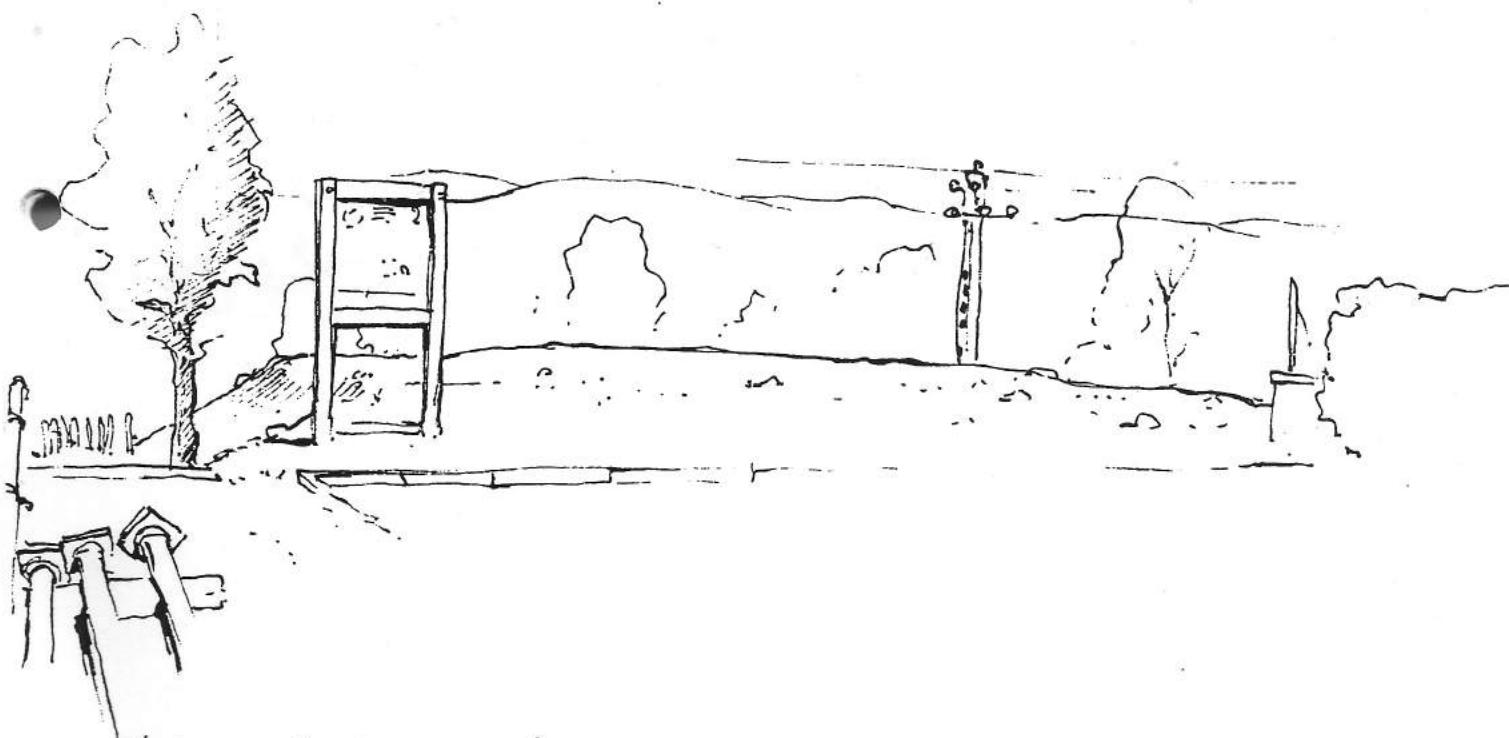


Arrivée sur le grand foirail,
une large place, d'une belle couleur de sable
ouverte sur l'horizon lointain du Livradois.
La mairie en face, s'adossé à quelques hauts conifères.



Village d'éperon, perché
Le basculement dans
la pente est important
vraie forte

21 Avril 2001



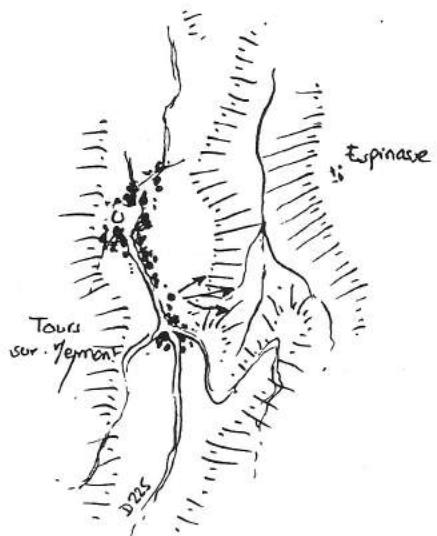
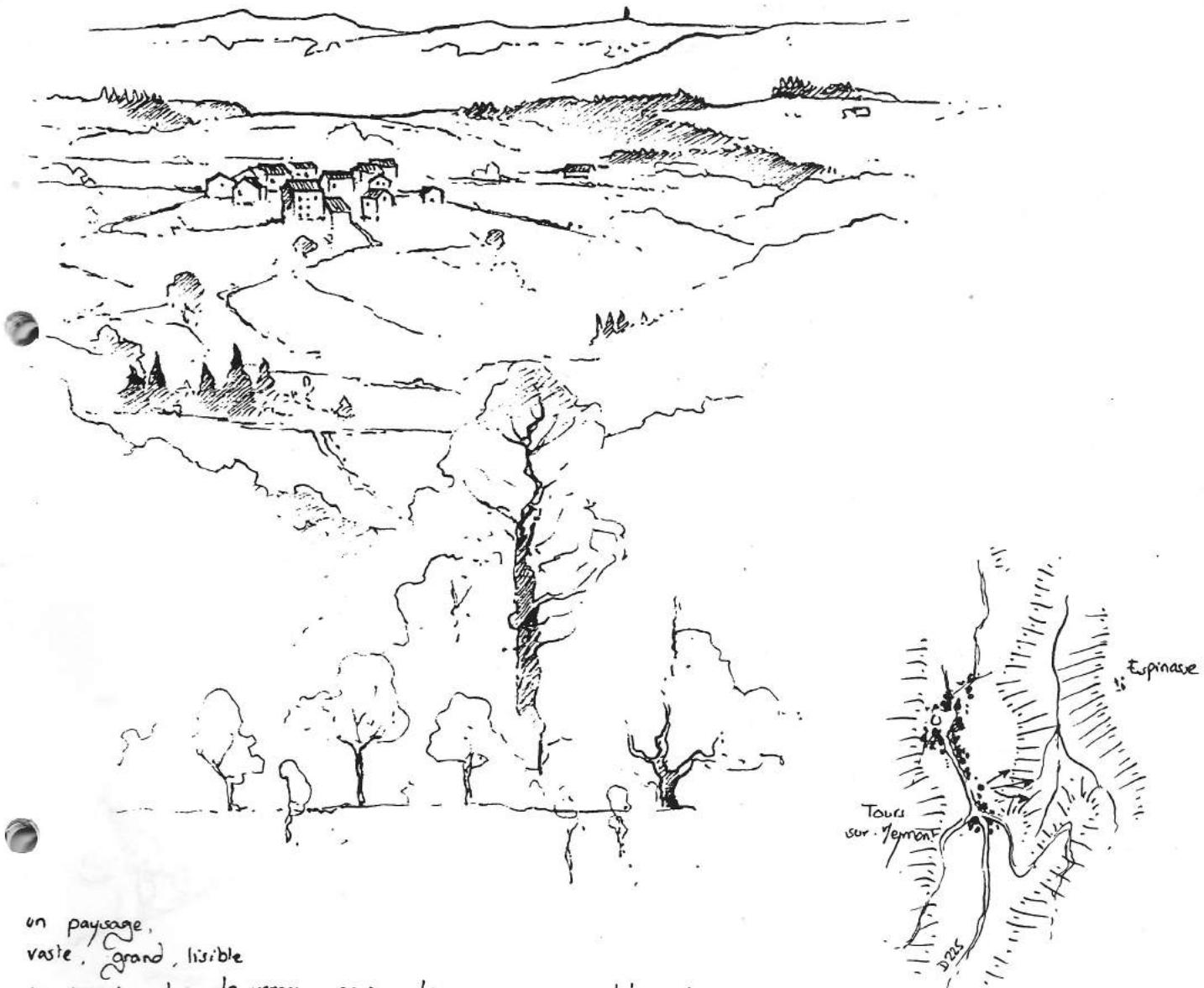
L'entrée actuelle du verger se fait dans un coin de la place du foirail, entre deux parcelles.

Un coin délaissé où un remblai prolonge, donnant une ambiance de terrain vague, de décharge remployée, desherbée chimiquement. Triste entrée en matière.

Au sol des poteaux de fonte ourragés évoquent les jours de foire. Un panneau isolé tente de raconter le "Verger Conservatoire du Livradois". Un petit parage, aménagé d'un escalier de traverses descend au pied du remblai et de quelques ordures. Une buse déverse les eaux de la place sur le parage. Un petit porche évoqué de façon bien discrète l'ambiance attendue du verger.

Et pourtant,

Cette terrasse offre un panorama époustouflant sur les paysages du Livradois.



un paysage,
vaste, grand, lisible

au premier plan, le verger, propre, tenu, avec sa petite pépinière

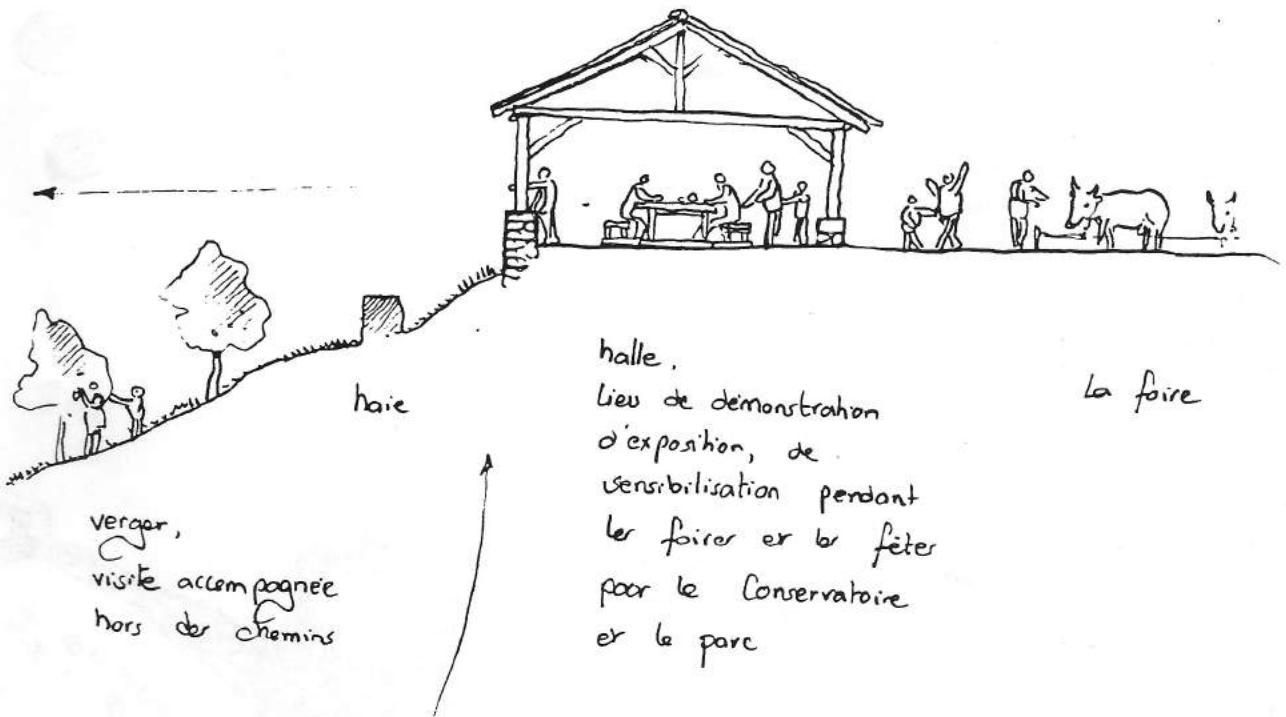
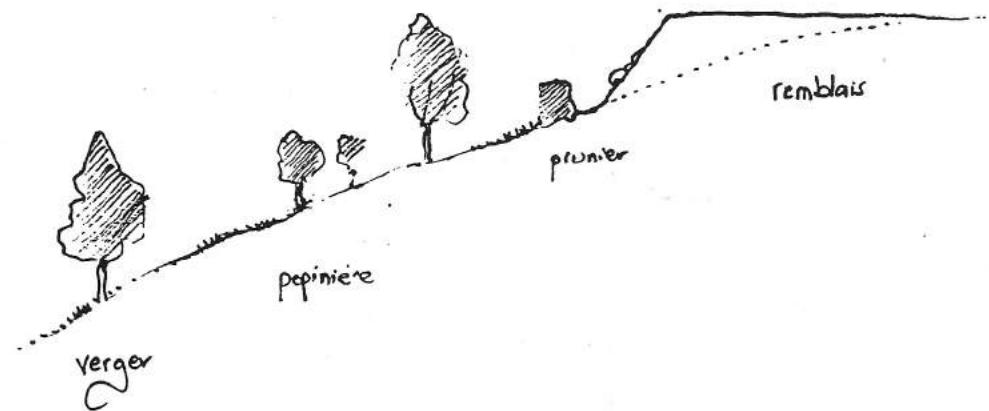
au second plan, une succession de bois et de prairie déglinguent dans la vallée.

Un énorme châtaignier émerge de la pente.

au troisième plan où s'épanouit le versant opposé. Un village gouverne. Il semble distribuer

ses terres, les irriguer de ses chemins soulignés par la neige

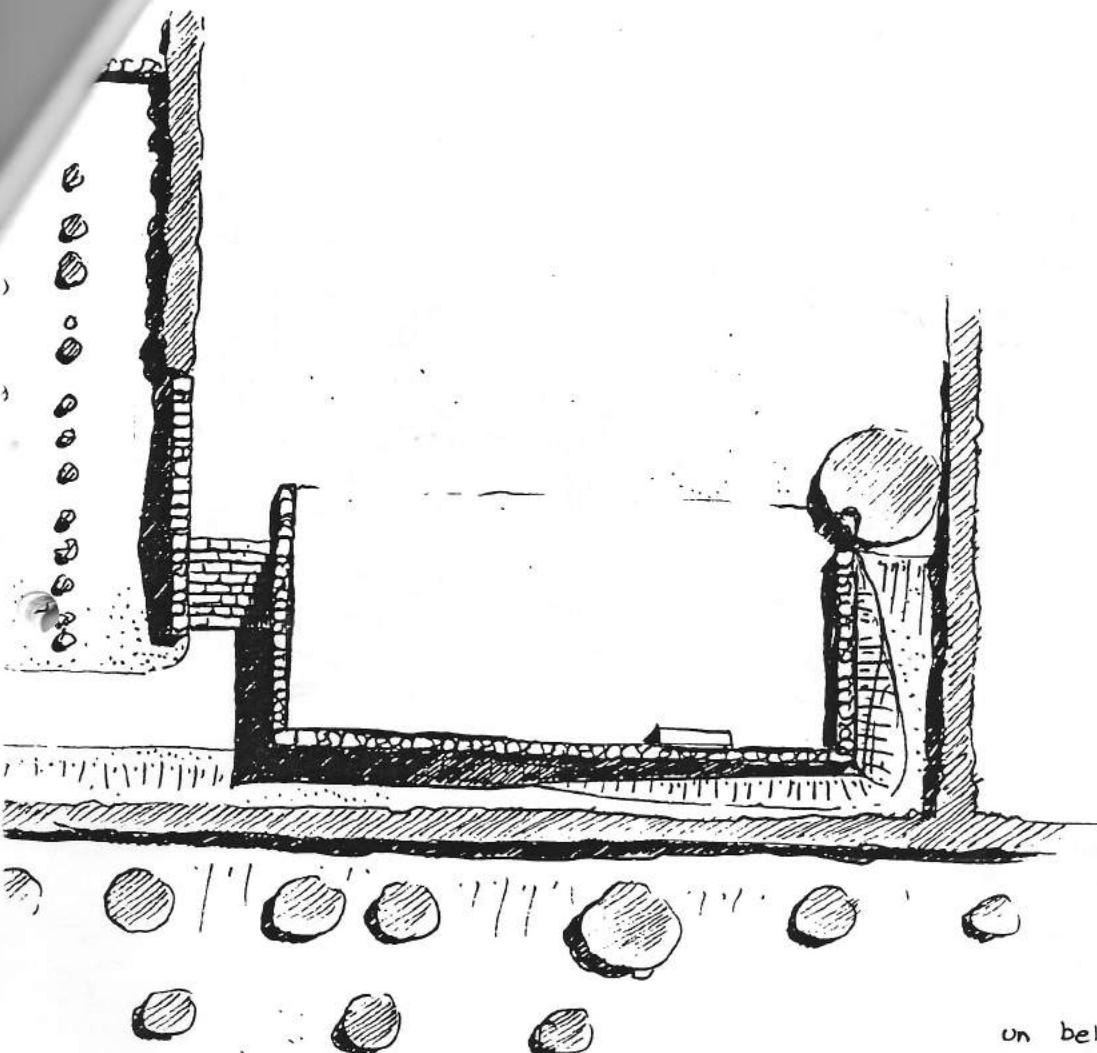
à l'horizon, les hauts, sommets blanchis, lointains, la montagne



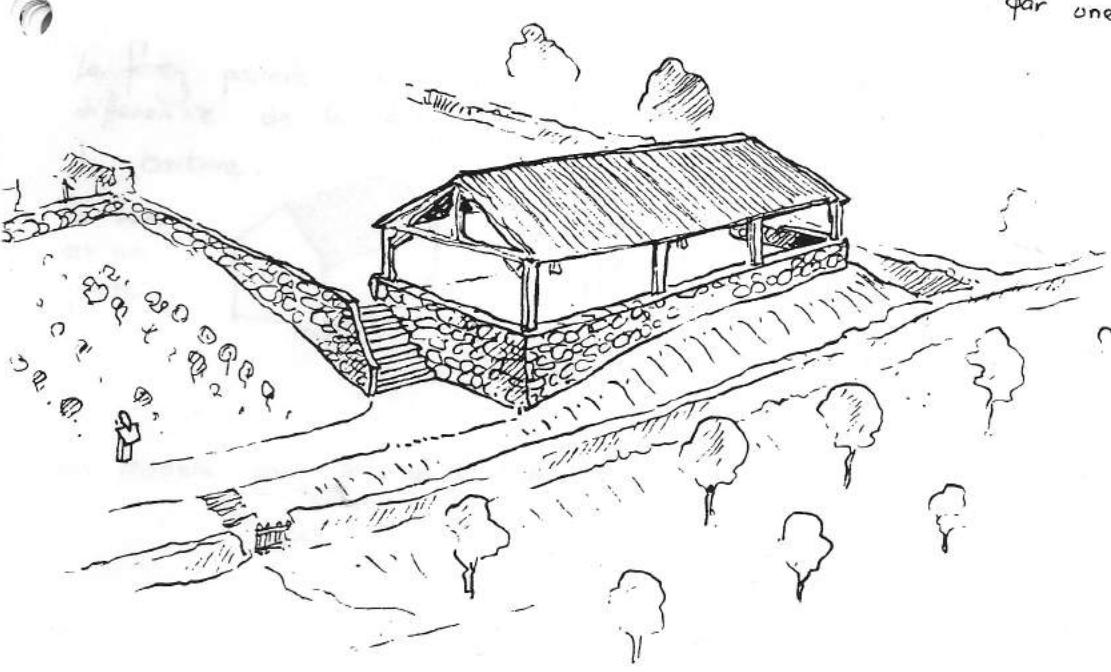
halle,
Lieu de démonstration
d'exposition, de
sensibilisation pendant
les foires et les fêtes
pour le Conservatoire
et le parc

la foire

Le mur.
il reçoit la
table du paysage
faite par les enfants



un belvedere dominant
la vallée, appuyé sur
une terrasse cerclée de
murs de pierre, protégée
par une halle traditionnelle.

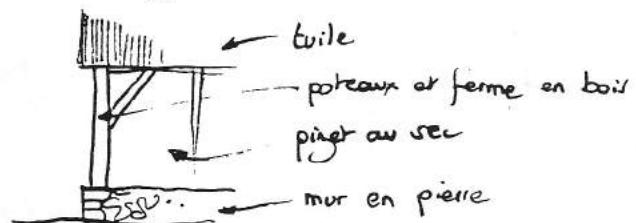
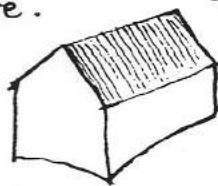




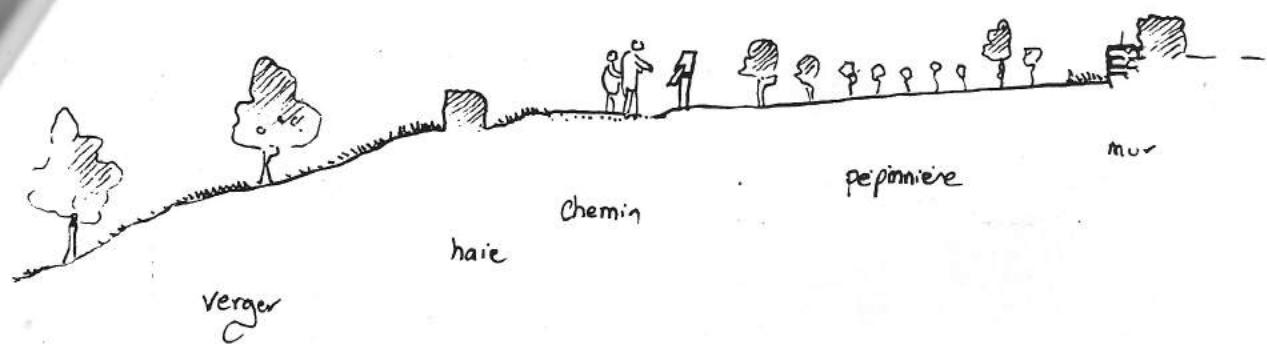
belle halle
au pied de l'église
elle servait notamment
pour les pressoirs.
un bel aménagement de
Centre-Bourg.

Le Forez possède une architecture aux volumes simples qui la
différencie de la Limagne. Les hangars en bois ont souvent deux pentes
de toiture.

La base
est en
pierre



un modèle pour la petite halle du verger.



Vol. 1.

sur la droite,
une bâtisse domine le verger.
un appentis s'y adossé. Il sert de
rangement pour le matériel d'entretien
du verger. Au pied, une citerne recueille
l'eau.

Au dessus une maison forte et carrée,
armée de pierre de lave donne sur
la place. Ancien hotel, elle annonce
clairement l'importance du bourg.

ancienne maison d'un marchand de vin
elle possède de très belles caves voûtées
Une salle est destinée aux anciens
une partie est louée comme logement.

4. Le temps de l'atelier



Cours,
pour les
ateliers de greffage,
de taille, de
reconnaissance.

exposition des outils
(dont certains servent)
associé aux cours
voûtes de l'ancien
marchand de vin
(conservation des pommes)

Maison

Atelier

Cours

verger

un très beau lieu pour accueillir des gens
intéressés par le verger.

un endroit où se retrouver
où s'asseoir (banc-table)
où se mettre à l'abri,
où voir les récoltes de pomme
où voir les outils du verger (couteau de greffe, sécateur...)



5- Le temps du verger



Verger, dans la prairie, régulièrement fauchée.

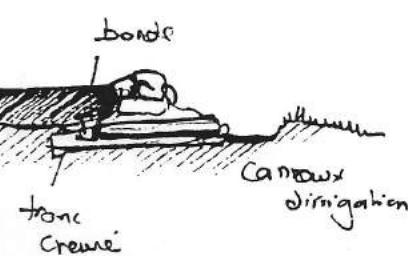
Visiter Commenter et stage

fontaine abreuvoir,
un lieu de fraîcheur, de rencontre.

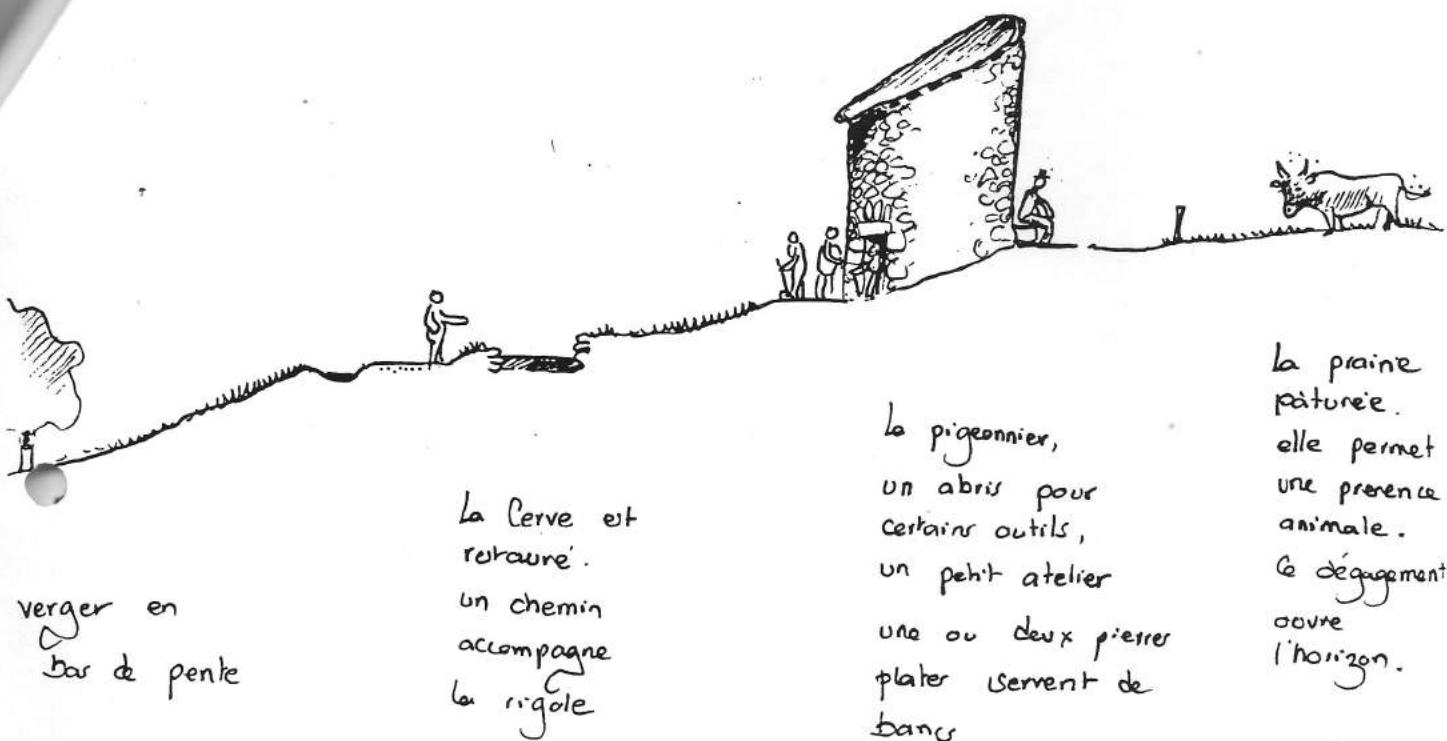
chemin.

Quelques poteau d'information sur les collections

quelques grosses pierres posées en pied de talus servent de banc



6. Le tempo de la
promenade

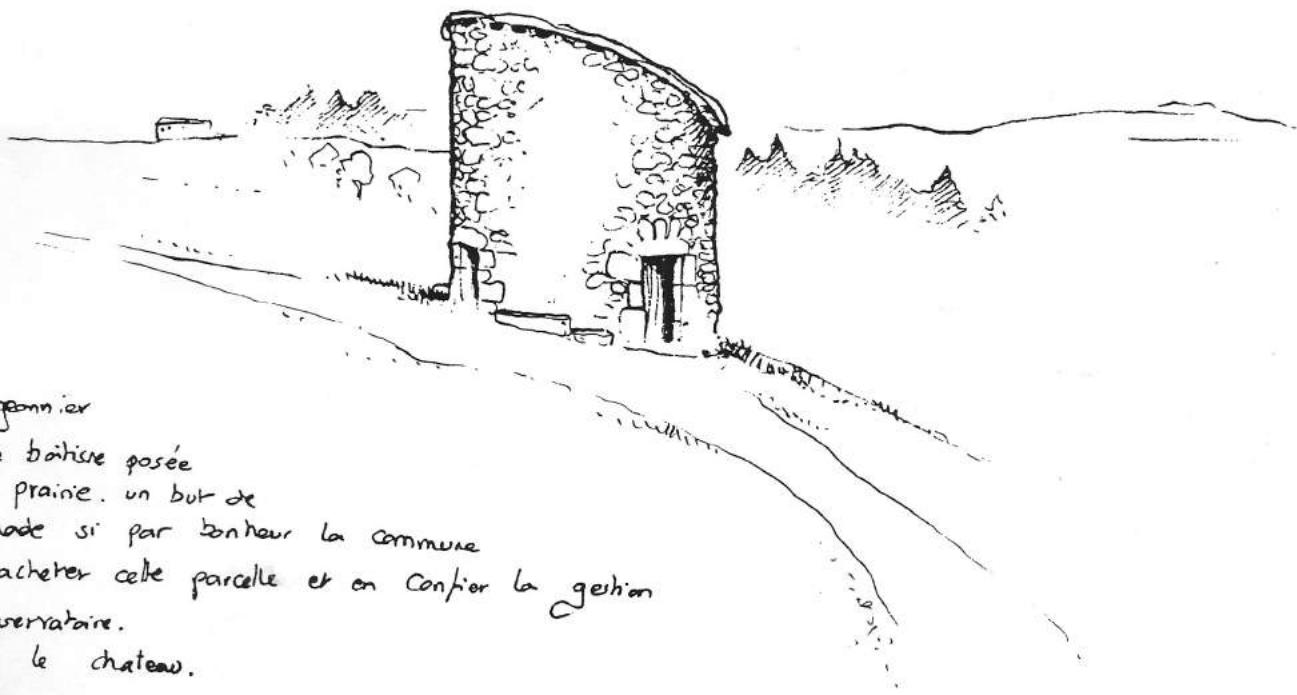


verger en
bar de pente

La Cerve est
retourné.
un chemin
accompagne
la rigole

la pigeonnier,
un abris pour
certains outils,
un petit atelier
une ou deux pierre
plat et unement de
bancs

la prairie
paturée.
elle permet
une présence
animale.
Ce dégagement
ouvre
l'horizon.



Le pigeonnier
superbe bâtie posée
sur la prairie. un but de
promenade si par bonheur la commune
peut acheter celle parcelle et en confier la gestion
au Conservatoire.
Au bin le chateau.

Etude d'aménagement et plan d'intentions paysagères pour le verger conservatoire de Tours-sur-Meymont

- note de synthèse -

A : Objectifs de l'étude

Le verger conservatoire de Tours-sur-Meymont installé en 1991 sur une parcelle communale louée au **Conservatoire des Espaces et des Paysages d'Auvergne**, arrive à un stade de développement intéressant conférant ainsi à la commune un potentiel dont la valorisation est tout à fait envisageable.

Aussi, avec l'appui du Parc Naturel du Livradois Forez dans la sauvegarde des fruitiers du Livradois, le Conservatoire a réalisé une étude d'aménagement du verger dont les objectifs sont de définir les besoins de gestion et d'engager une réflexion sur les pistes de valorisation du site. Cette étude s'est appuyée sur les services d'un architecte paysagiste et a fait l'objet d'une concertation avec le Parc et les élus de Tours-sur-Meymont.

B : Présentation du verger

Le Conservatoire des Espaces et des Paysages d'Auvergne, association régionale spécialisée dans la préservation des sites d'Auvergne a engagé une démarche de préservation des variétés fruitières anciennes d'Auvergne grâce au verger de Tours-sur-Meymont.

La parcelle d'1,3 hectares est orientée Nord-Est face aux Monts du Forez. Elle regroupe 204 arbres répartis en 6 essences. La grande majorité sont des pommiers correspondant à 64 variétés différentes essentiellement originaires du Livradois Forez.

Les arbres sont des « plein vent » conduit en pré verger dans le respect des techniques traditionnelles.

Actuellement, outil de conservation efficace témoin de la richesse fruitière locale, le verger tient une place significative voir prépondérante à l'échelle régionale. Il est en effet reconnu par les grands organismes impliqués dans la conservation du patrimoine fruitier.

Toutefois un entretien et un suivi insuffisant, liés au déficit de matériel et de personnel, ne permet pas de garantir une ouverture permanente au public.

De plus, le site et la collection sont faiblement mis en valeur ce qui limite les animations à quelques stages pratiques organisés de manière ponctuelle.

En partant de constat, l'étude met en évidence un contexte favorable à la valorisation qui repose notamment sur riche patrimoine architectural (église, halle...) et un cadre paysager remarquable (face aux gorges de la Dore et aux Monts du Forez). L'indéniable passé arboricole de la région (bassin de production de la célèbre "feuillue") combiné avec le

contexte partenarial (Conservatoire, Parc Naturel et communautés de communes) sont autant d'atouts supplémentaires à une mise en valeur réussie.

Avec une grande collection de variétés locales conduites dans le respect des techniques ancestrales, le verger est le témoin du patrimoine fruitier du Livradois. Il contribue ainsi à maintenir et perpétuer l'identification culturelle de la population à sa région. Les thématiques d'animation sont donc nombreuses d'autant que le verger dispose d'un environnement riche (faune, flore, lavoirs...).

Il ressort que de nombreuses conditions sont réunies pour faire du verger conservatoire de Tours-sur-Meymont un vecteur de développement local garant de la richesse patrimoniale du territoire.

C: Les propositions d'aménagement

L'étude s'est fixée pour objectifs de:

- ⇒ identifier des actions efficaces pour pérenniser la collection
- ⇒ dégager des pistes de mise en valeur du site
- ⇒ proposer un programme d'animation

Un plan global a donc été réalisé, ce dernier est présenté en annexe. Les aménagements proposés se répartissent en plusieurs volets correspondant notamment aux différentes parcelles concernées par l'étude. On distingue en effet la parcelle actuellement gérée par le Conservatoire de la parcelle du pigeonnier et du taillis de châtaignier qui sont figurés en annexe.

Les aménagements s'orientent selon trois grands axes (détail en annexe) :

- **l'aménagement du site et la signalétique :**

- mise en valeur des abords et de l'accès au verger qui passe notamment par la construction d'une halle sur le modèle de celle du village, l'installation d'une table panoramique et d'un panneau d'accueil et une plantation d'ornement.
- restructuration des différentes parcelles avec restauration des chemins et du petit patrimoine (serve, pigeonnier), l'installation de fléchage, de panneaux d'informations et de mobiliers à l'attention des visiteurs (tables, bancs).

- **le renforcement de la démarche de conservation :**

- gestion de la collection fruitière : achat de matériel spécifique, conduite et suivi technique du verger
- aménagement d'un local atelier prévoyant notamment la mise en place d'une claiere pour le stockage des fruits.

- **le développement de la sensibilisation du public et de l'animation.**

- réalisation d'une plaquette et d'un livret de promotion du verger
- programme d'animation reposant sur des visites accompagnées et des stages pratiques (rémunération envisageable)
- maintient de l'accès libre au verger : découverte autonome grâce à la signalétique.

D : Proposition de mise en œuvre

Suite à la réflexion menée conjointement par le Conservatoire, la commune de Tours-sur-Meymont et le Parc Naturel Régional du Livradois Forez, il est proposé un aménagement initial regroupant les opérations indispensables ainsi qu'une série d'aménagements complémentaires non prioritaires.

Budget de l'aménagement initial

• <u>aménagement du site et signalétique:</u>			
➤ <i>mise en valeur des abords et des accès du verger</i>	655 000 F	99 848 €	
➤ <i>restructuration de la parcelle gérée</i>	170 000 F	25 915 €	
• <u>renforcement de la démarche de conservation:</u>			
➤ <i>gestion de la collection lors de la première année</i>	106 000 F	16 159 €	
➤ <i>gestion de la collection pour une année ultérieure</i>	80 000 F	12 195 €	
• <u>développement de la sensibilisation et de l'animation:</u>			
➤ <i>promotion du site</i>	70 000 F	10 671 €	
➤ <i>programme d'animation:</i>	19 000 F	2 896 €	
- visites accompagnées			
- stages pratiques			
- aménagement pour accueil de groupe			
	Total	1 100 000 F	167 683 €
	<i>* Fonctionnement</i>	200 000 F	30 488 €
	Investissement	900 000 F	137 195 €

Budget des aménagements complémentaires

• <u>aménagement du site et signalétique:</u>			
➤ <i>restructuration de la parcelle du pigeonnier</i>		317 000 F	48 353 €
• <u>aménagement du site et signalétique:</u>			
➤ <i>restructuration du taillis de châtaignier</i>		55 000 F	8 389 €
• <u>renforcement de la démarche de conservation</u>			
➤ <i>-aménagement du local atelier</i>		120 000 F	18 304 €
• <u>développement de la sensibilisation et de l'animation</u>			
➤ <i>mise en place d'ambiance de musées</i>		10 000 F	1 525 €

Etude d'aménagement et plan d'intentions paysagères pour le verger conservatoire de Tourns-sur-Meymont

- Détail des aménagements proposés -

1 : aménagement du site et signalétique:

➤ mise en valeur des abords et des accès du verger	
- signalétique d'appel : 3 panneaux routiers et 1 d'accueil, 1 table d'orientation	55 000 F
- restauration de la place: terrasse escalier et muret en pierre	270 500 F
- construction d'une halle.....	320 000 F
- achat de mobilier (portail, clôture).....	8 500 F
- achat de plantes d'ornement	1 000 F
➤ restructuration de la parcelle gérée	
- restauration de la serv. des cheminements, construction de murets	76 000 F
- achat de mobilier (bancs, tables).....	12 000 F
- signalétique: 8 panneaux d'informations, 10 flèches directionnelles	82 000 F
➤ restructuration des parcelles complémentaires (cas d'une d'extension du verger)	
- parcelle du pigeonnier :	
restauration de la serv., réalisation de chemins.....	124 000 F
restauration du pigeonnier	160 000 F
achat de mobilier (bancs, clôtures)	15 000 F
signalétique: 1 panneau d'information, 4 flèches directionnelles	18 000 F
- taillis de châtaigniers:	
dégagements de trouées (10 journées agent d'entretien)	10 000 F
réalisation de chemins	30 000 F
achat de mobilier (bancs, clôtures)	5 000 F
signalétique: 1 panneau d'information, 1 flèche directionnelle	10 000 F

2 : renforcement de la démarche de conservation

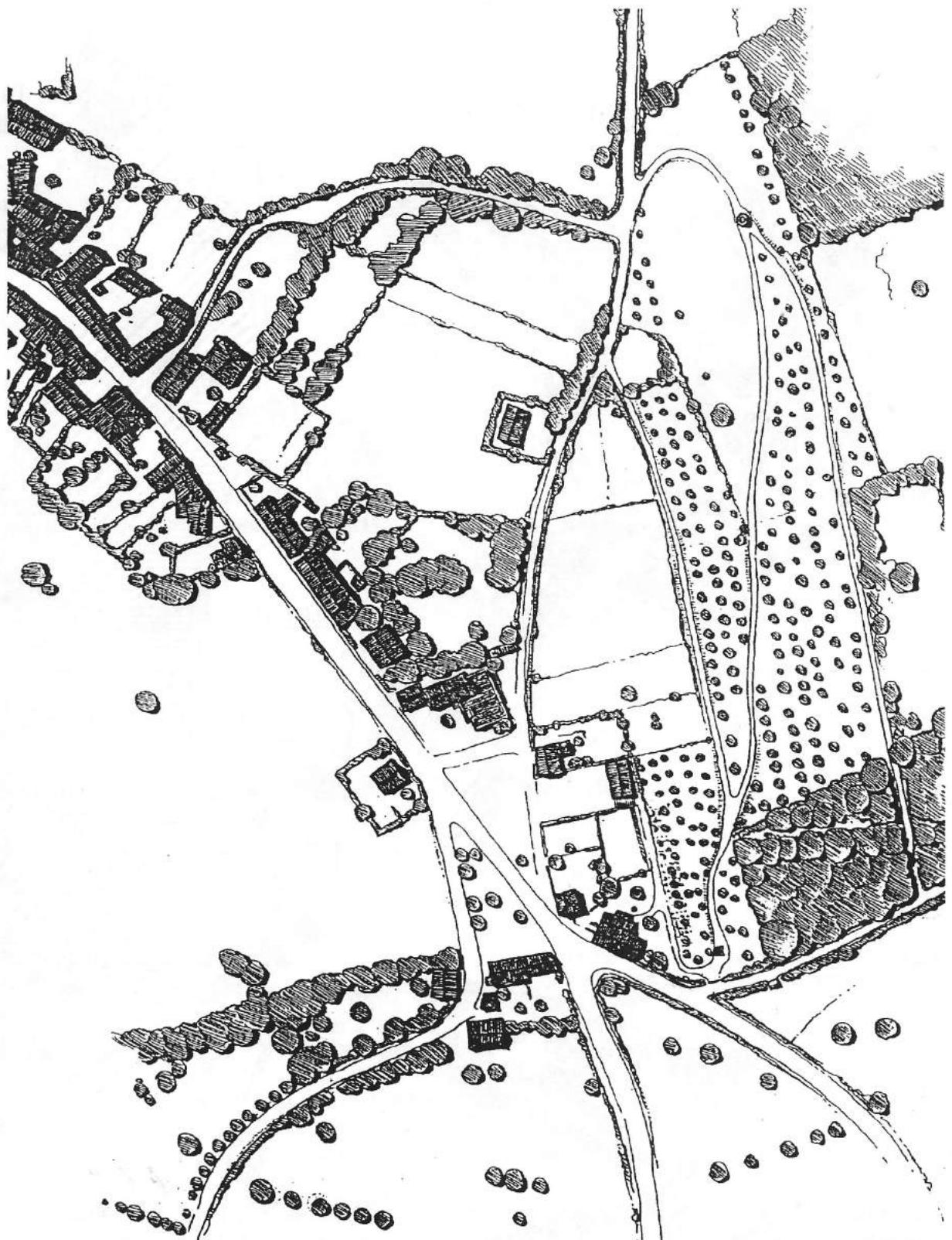
➤ gestion de la collection lors de la première année:	
- conduite, suivi, fauche du verger et encadrement technique	*77 000 F
- achat du matériel.....	*29 000 F
➤ gestion de la collection pour une année ultérieure:	
- conduite, suivi, fauche du verger et encadrement technique	*69 000 F
- renouvellement du matériel	*11 000 F
➤ aménagement du local atelier:	
- restauration du bâtiment existant, des chemins	97 000 F
- achat de mobilier.....	15 000 F
- constitution d'une claire.....	5 000 F
- plantations	3 000 F

3 : développement de la sensibilisation et de l'animation:

➤ promotion du site:	
- plaquette d'informations (1000 exemplaires)	25 000 F
- livret sur les variétés (1000 exemplaires)	45 000 F
➤ programme d'animation	
- visites accompagnées: 5 journées animateurs	*10 000 F
accueil de groupe	
visites programmées	
accueil de professionnels	
- stages pratiques : 2 journées animateurs	*4 000 F
- aménagement pour accueil de groupe (matériel pédagogique).....	5 000 F
- mise en place d'ambiance de musées (atelier et pigeonnier)	10 000 F

Etude d'aménagement et plan d'intentions paysagères pour le verger conservatoire de Tours-sur-Meymont

- Plan d'aménagement global -



Etude d'aménagement et plan d'intentions paysagères pour le verger conservatoire de Tours-sur-Meymont

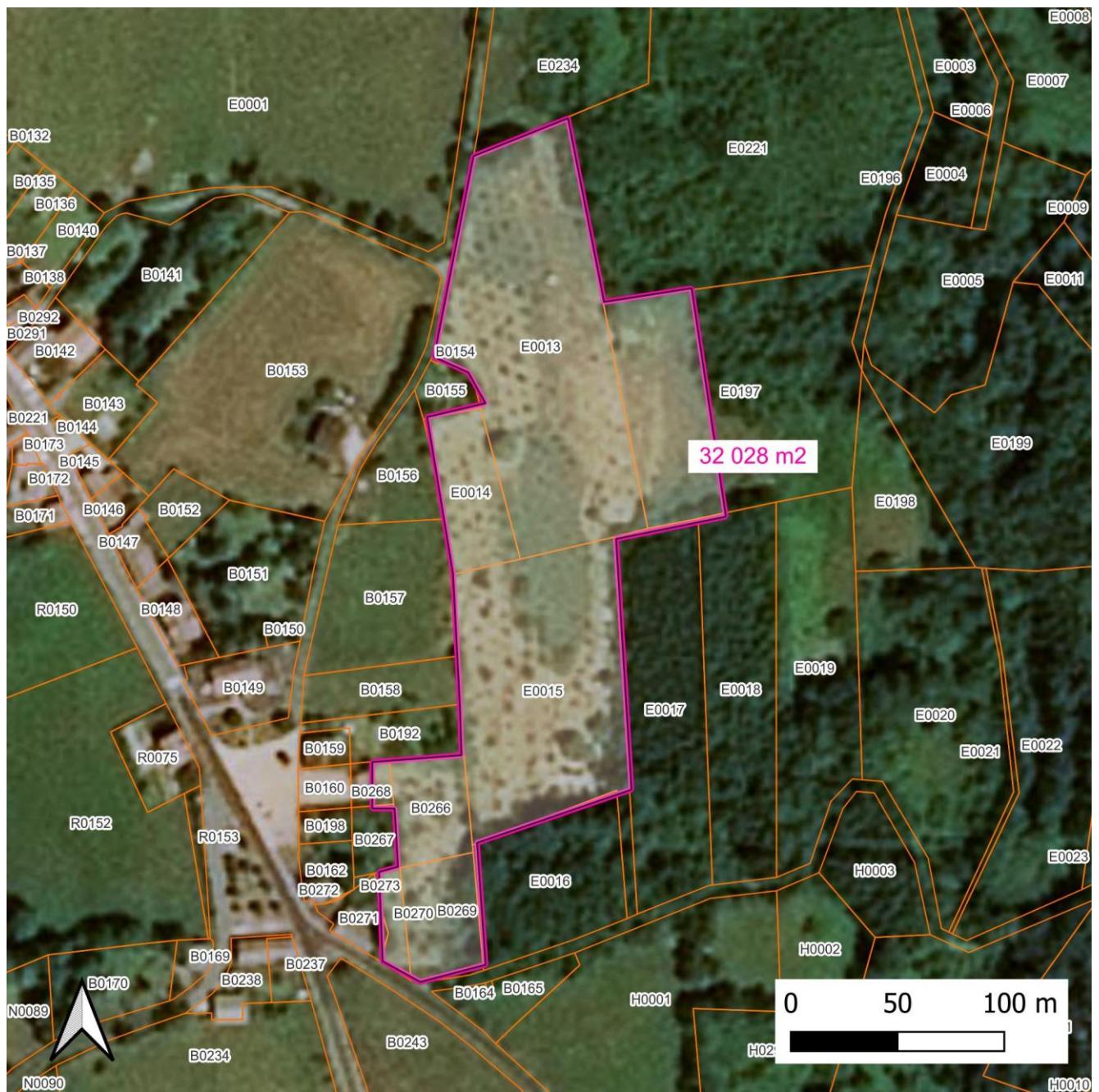
- Plan d'aménagement des différentes parcelles -



ANNEXE 2 :

Plan du verger conservatoire de Tours sur Meymont

Parcelles plantées au 1/10/2025 :



Parcelles potentielles pour de futures plantations :

